

Contacts

Responsable de formation : Dominique FONTAINE
Interlocuteur : Sabrina GIRAUDON
Téléphone : 02 38 69 18 69
Mail: prevention.secours@erts-olivet.org

Inscriptions

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'ERTS ou sont téléchargeables sur notre site Internet.

ERTS
2032 rue du Général de Gaulle CS 60002
45166 OLIVET Cedex
Standard : 02 38 69 17 45 - Fax : 02 38 63 25 46
www.erts-olivet.org



Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile

Obtenir une double compétence prévention et secours dans l'intérêt de tous

Le secteur de l'aide à domicile est particulièrement impacté par :

- ◆ les risques professionnels
- ◆ Une sinistralité préoccupante : nombre important d'arrêts de travail, d'accidents du travail ...

Habilitation n° 544005/2015/PAS CPS-ID-01/



Objectifs

Apprendre à l'intervenant à domicile à :

- ◆ se situer en tant qu'acteur de la prévention dans sa structure
- ◆ Repérer les risques professionnels qui l'entourent et contribuer à leur suppression ou leur réduction
- ◆ Proposer des améliorations de ces situations de travail et informer sa hiérarchie
- ◆ Secourir dans le cadre du travail

Et donc d'influer favorablement sur ces occurrences aux incidences coûteuses sur le plans humain, social et économique. C'est donc un enjeu majeur de santé publique et de professionnalisation.

Public, participants et pré-requis

Public : accessible à tous les salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs.

Effectif : 10 participants par groupe

Durée : 21 heures (2 jours consécutifs + 1 jour)

Pré-requis : aucun

Validation : Les participants ayant répondu aux exigences du référentiel auront un certificat APS ASD délivré par le réseau prévention



Programme (conforme au référentiel)

Compétences prévention : sensibiliseront sur

- ◆ L'intérêt de la prévention dans le milieu de l'aide et du soin à domicile
- ◆ Les enjeux humains, économiques et réglementaires pour tous
- ◆ Les acteurs de la prévention
- ◆ L'organisation de la prévention en structure
- ◆ Les notions de base en prévention
- ◆ Les atteintes de l'appareil locomoteur, TMS...
- ◆ Les différents facteurs de risques
- ◆ Les principes de base en sécurité physique et d'économie d'effort dans la mobilisation des personnes
- ◆ La remontée d'information
- ◆ Les différentes techniques de mobilisation, aides techniques et utilisations

Compétences secourisme : permettront aux stagiaires

- ◆ D'intervenir face à une situation d'accident du travail
- ◆ De se situer le cadre juridique de son intervention.
- ◆ De Protéger—Examiner—Secourir—Faire Alerter ou Alerter